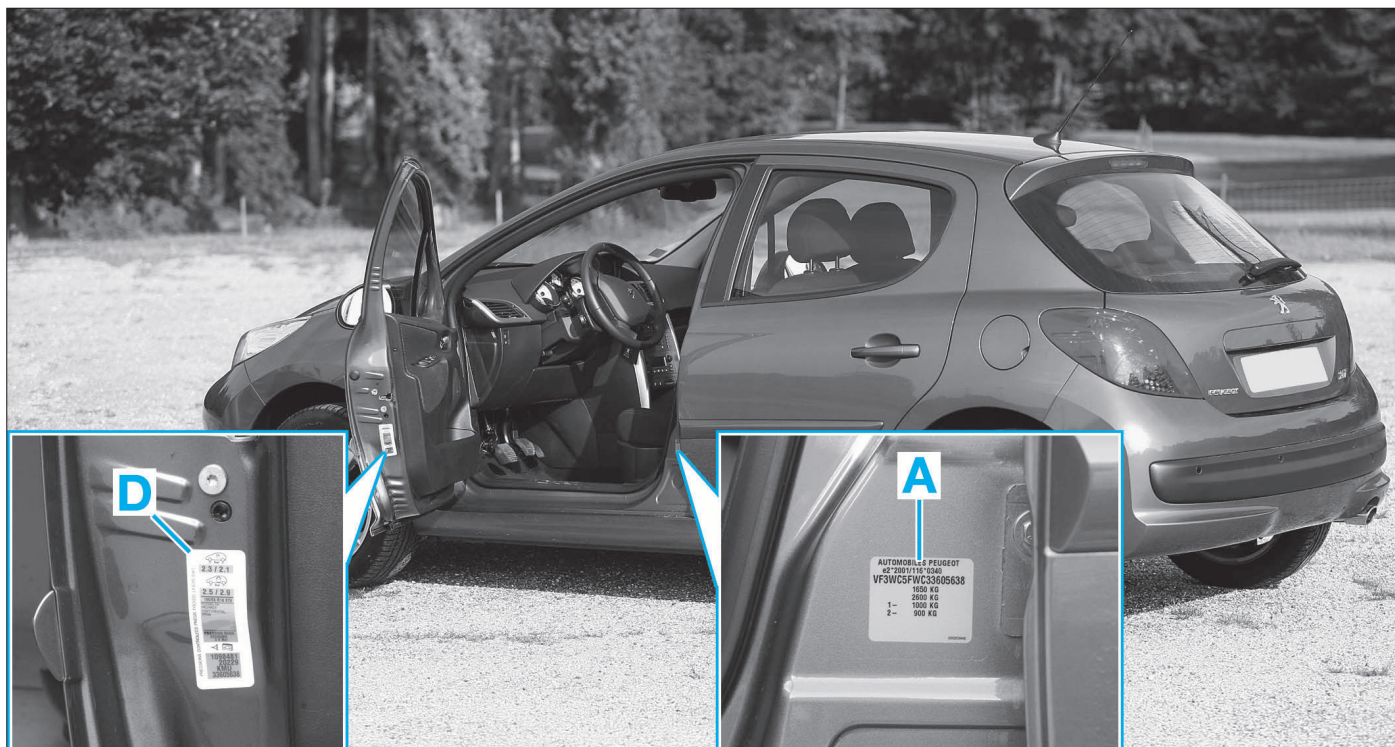


IDENTIFICATION DU VÉHICULE

TABLEAU D'IDENTIFICATION

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Type mine	Type moteur	Cylindrée (cm ³)/ Puissance (kW/ch)	Type boîte de vitesses	Puissance administrative en France
3 portes						
1.6 VTi 16v 120 ch Sport, Sport Pack	12/2006 à 07/2007	WA5FWWC / WB5FWC	EP6	1 598/88/120	Méca/5 (MA/5S)	7
1.6 VTi 16v 120 ch Premium, Premium Pack, Féline	07/2007>	WA5FWC				
1.6 HDi 16v 90 ch Urban, trendy	04/2006>	WA9HXC	DV6ATED4	1 560/66,2/90	Méca/5 (BE4/5L)	5
1.6 HDi 16v 90 ch Sport, Sport Pack	04/2006 à 07/2007					
1.6 HDi 16v 90 ch Premium, Premium Pack, RWC	07/2007>					
1.6 HDi 16v 90 ch Affaire Pack CD Clim, Affaire Pack CD Clim Confort	09/2006>					
1.6 HDi 16v 110 ch Sport, Sport Pack, Griffe	05/2006 à 07/2007	WA9HYC	DV6TED4	1 560/80/109	Méca/5 (BE4/5L)	6
1.6 HDi 16v FAP 110 ch Sport, Sport Pack, Griffe	04/2006 à 07/2007	WA9HZC	DV6TED4 avec FAP			
1.6 HDi 16v FAP Premium, Premium Pack, Féline	07/2007>					
5 portes						
1.6 VTi 16v 120 ch Executive, Executive Pack, Sport, Sport Pack, Griffe	12/2006 à 07/2007	WC5FWC	EP6	1 598/88/120	Méca/5 (MA/5S)	7
1.6 VTi 16v 120 ch Premium, Premium Pack, Féline	07/2007>					
1.6 HDi 16v 90 ch Urban, Trendy	04/2006>	WC9HXC	DV6ATED4	1 560/66,2/90	Méca/5 (BE4/5L)	5
1.6 HDi 16v 90 ch Executive, Executive Pack, Sport, Sport Pack	04/2006 à 07/2007					
1.6 HDi 16v 90 ch Premium, Premium Pack	07/2007>					
1.6 HDi 16v 110 ch Executive, Executive Pack, Sport, Sport Pack, Griffe	05/2006>07/2007	WC9HYC	DV6TED4	1 560/80/109	Méca/5 (BE4/5L)	6
1.6 HDi 16v FAP 110 ch Executive, Executive Pack, Sport, Sport Pack, Griffe	04/2006 à 07/2007	WC9HZC	DV6TED4 avec FAP			
1.6 HDi 16v FAP 110 ch Premium, Premium Pack, Féline	07/2007>					



PLAQUETTE CONSTRUCTEUR (A)

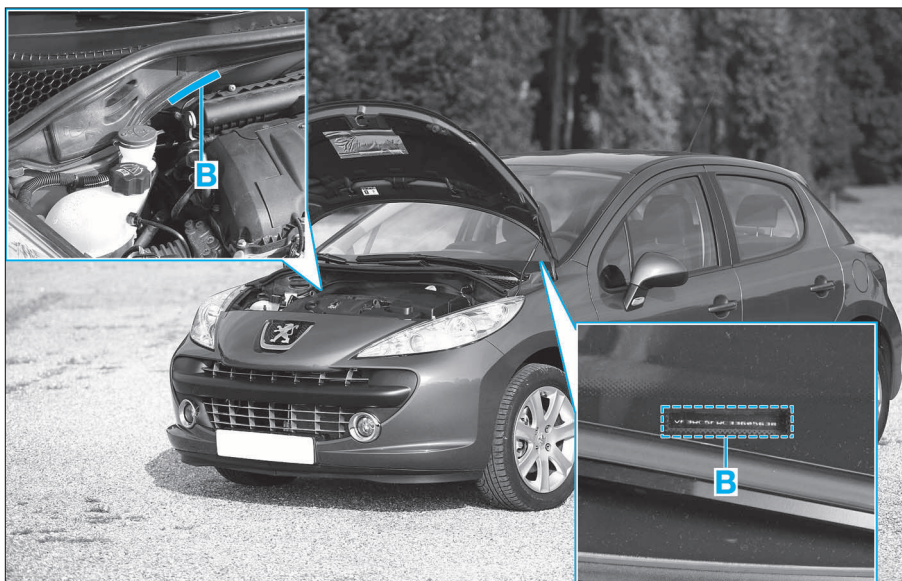
La plaque constructeur est rivée et est collée sur le pied milieu.

Elle indique dans l'ordre :

- Le nom du constructeur.
- Le numéro de réception communautaire.
- Le numéro d'identification.
- Le poids total autorisé en charge.
- Le poids total roulant autorisé.
- Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B)

Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE), est frappé à froid. Il est également inscrit sur la plaque constructeur. Enfin, pour faciliter l'identification, il est également mentionné sur une plaque située sur le côté gauche de la planche de bord, visible depuis l'extérieur, au travers du pare-brise.



NUMÉRO MOTEUR (C)

Le numéro et le type moteur sont gravés à l'avant du bloc-cylindres, sur le bord du carter moteur à proximité de la boîte de vitesses. Le type moteur est également inscrit sur un autocollant apposé sur le carter de distribution.

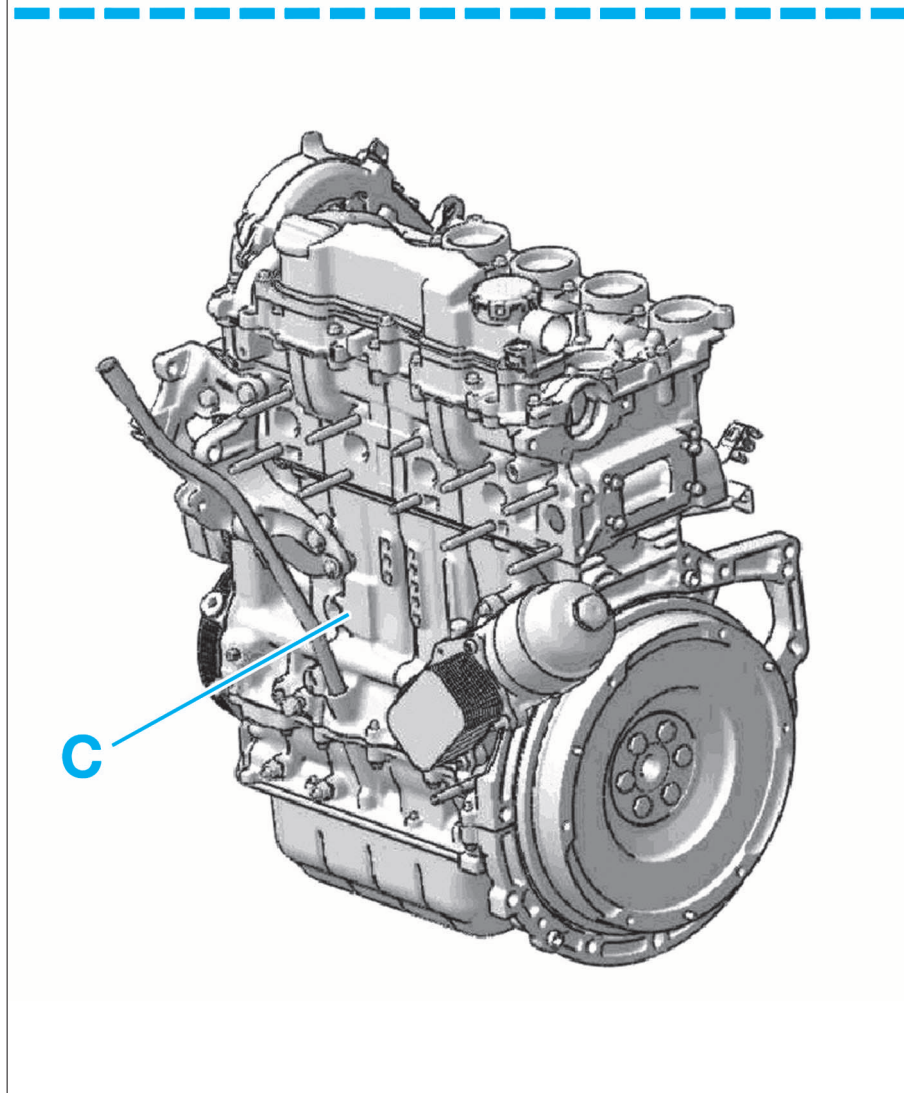
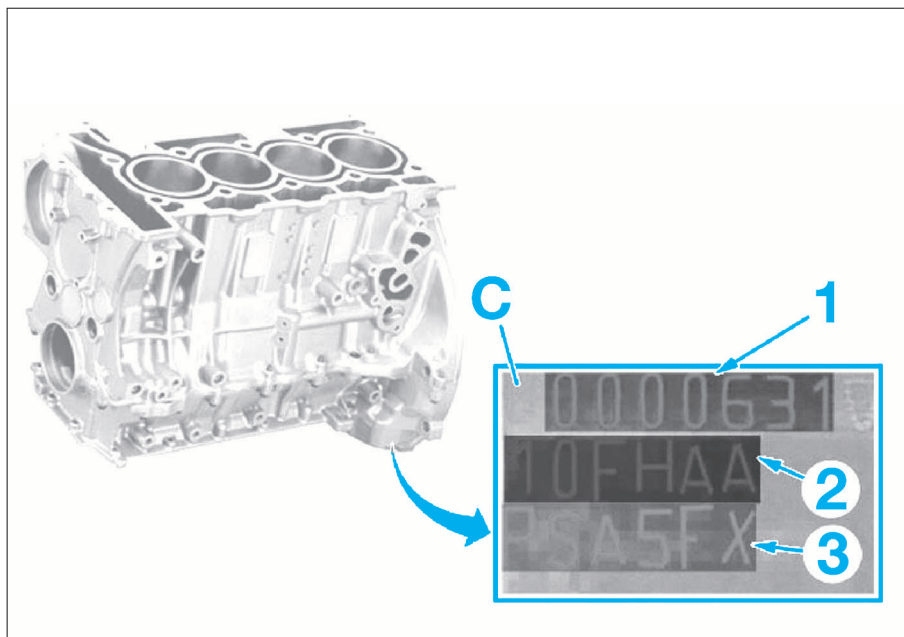
Pour les moteurs Diesel, le type réglementaire et le numéro de série sont gravés à l'avant du bloc-cylindres

ETIQUETTE D'IDENTIFICATION (D)

L'étiquette d'identification

Elle comporte les indications suivantes :

- 1. Le modèle du véhicule.
- 2. Le numéro DPR / APV.
- 3. Le code moteur.
- 4. Le code finition extérieure.
- 5. Le type et désignation de transmission.
- 6. Le code couleur.
- 7. Le code finition intérieure.
- 8. Le code niveau d'équipement.
- 9. L'information sur le type variante et version.

**IDENTIFICATION DU MOTEUR**

Haut : bloc essence

Bas : bloc Diesel

1. Numéro d'ordre de fabrication

2. Repère organe

3. Type réglementaire

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS

Longueur : 4 030 mm.
 Largeur hors rétroviseurs : 1 720 mm.
 Largeur rétroviseurs ouverts : 1 970 mm.
 Hauteur : 1 470 mm.
 Garde au sol : 120 mm.
 Hauteur de seuil de chargement à vide : 680 mm.
 Voie avant : 1 474 mm.
 Voie arrière : 1 469 mm.
 Empattement : 2 540 mm.
 Porte-à-faux avant : 829 mm.
 Porte-à-faux arrière : 661 mm.

POIDS (kg)

	1.6 VTi 16v 120 ch	1.6 HDi 16v 90 ch	1.6 HDi 16v 110 ch	1.6 HDi 16v FAP 110 ch
Masse à vide en ordre de marche (3p / 5p)	1 275 / 1 275	1 272 / 1 280	1 319 / 1 380	1 319 / 1 328
Masse maxi remorquable freinée (3p / 5p)	1 150 / 1 150	1 150 / 1 200	1 150 / 1 200	1 150 / 1 200
Masse totale autorisée en charge (3p / 5p)	1 640 / 1 650	1 680 / 1 700	1 710 / 1 710	1 710 / 1 710
Masse totale roulant (3p / 5p)	2 600 / 2 600	2 600 / 2 680	2 650 / 2 740	2 690 / 2 740

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

Motorisation	1.6 VTi 16v 120 ch	1.6 HDi 16v 90 ch	1.6 HDi 16v 110 ch	
	—	Sans FAP	Sans FAP	Avec FAP
Vitesse maxi. (km/h)	200	182	193	193
Cycle urbain (l/100 km)	8,4	5,8	6,2	6,0
Cycle extra urbain (l/100 km)	4,8	3,8	4,1	4,1
Cycle mixte (l/100 km)	6,1	4,5	4,9	4,9
Émissions de CO ₂ g/km :	145	120	129	126

PNEUMATIQUES

La pression des pneumatiques est mentionnée sur une étiquette. Celle-ci est collée.



Les valeurs ci-dessous sont données à titre informatif. Dans tous les cas, appliquer la pression indiquée sur l'étiquette du véhicule.

Jante	Pneumatique	Pression de gonflage avec jante tôle		Pression de gonflage avec jante alliage	
		AV	AR	AV	AR
6J X 15	185/65 R 15	2,4	2,4	-	-
6J X 16	195/55 R 16	2,4	2,4	2,3	2,1
7J X 17	205/45 R 17	-	-	2,4	2,4

LEVAGE

AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des empreintes réalisées sur la feuillure du bas de caisse, dans lesquelles le cric de bord vient se positionner. Des repères effectués sur les bas de caisse signalent précisément l'emplacement de ces points de levage.



LEVAGE CRIC DE BORD

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER
OU UN PONT ÉLEVATEUR

À l'avant et à l'arrière, positionner la tête du cric munie d'une cale en bois ou le bras du pont élévateur, sous les renforts verticaux du bas de caisse, à hauteur du repère pour le cric.



Le véhicule ne doit, en aucun cas, être soulevé en prenant appui sous le moteur, la boîte de vitesses ou les trains roulants.



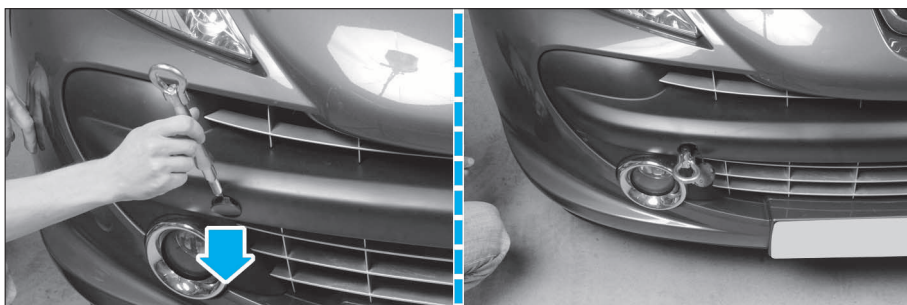
POINTS DE LEVAGE

REMORQUAGE

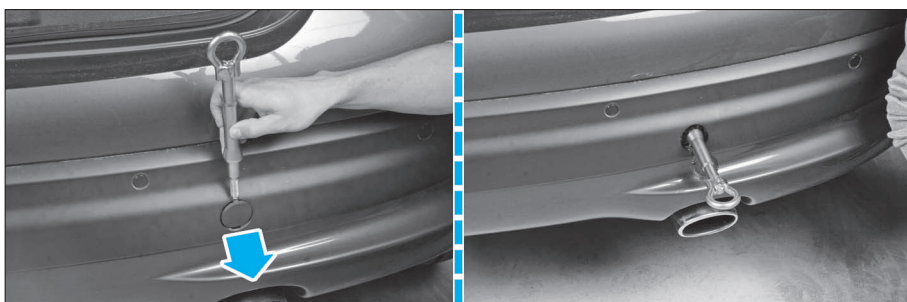
REMORQUAGE

Un anneau de remorquage est fourni dans l'outillage de bord, placé avec la roue de secours. Pour le mettre en place, à l'avant ou à l'arrière, dégrafer l'obturateur, puis visser l'anneau muni d'un pas à droite.

Ces anneaux ne doivent être utilisés que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance. Le remorquage doit toujours être effectué avec les 4 roues au sol. Ne jamais remorquer le véhicule roues pendantes.



ANNEAU DE REMORQUAGE AV



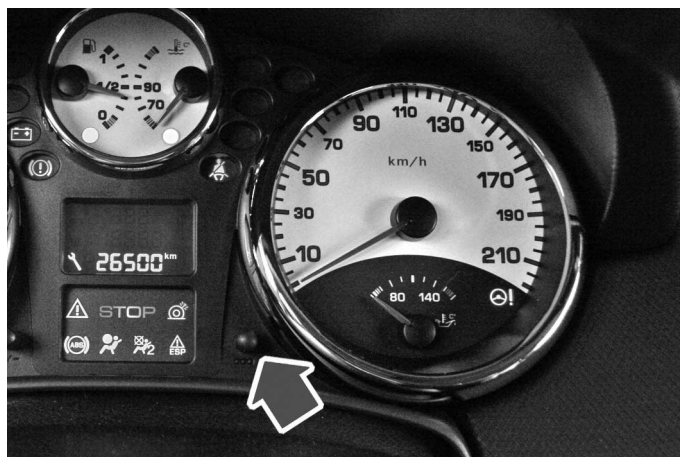
ANNEAU DE REMORQUAGE AR

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Initialisation de l'indicateur de maintenance

Pour la remise à zéro de l'indicateur de maintenance, procéder de la façon suivante :

- couper le contact,
- appuyer sur le bouton de remise à zéro (flèche) du compteur kilométrique journalier et le maintenir enfoncé,
- mettre le contact,
- l'afficheur kilométrique commence un compte à rebours,
- lorsque l'afficheur indique «=0», relâcher le bouton ; la clé de maintenance disparaît.



Après cette opération, si vous voulez procéder au débranchement de la batterie, verrouiller le véhicule et attendre au moins cinq minutes, sinon la remise à zéro ne sera pas prise en compte.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule, celui-ci faisant foi.

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 30 000 km (moteur essence 1.6 VTi), 20 000 km (moteurs Diesel 1.6 HDi) ou tous les 2 ans. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien tous les 20 000 km (moteur essence 1.6 VTi), 15 000 km (moteurs Diesel 1.6 HDi) ou tous les ans. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...) pays très chauds (température régulièrement supérieure à 30°C), pays très froids (température régulièrement inférieure à - 15°C), atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du combustible utilisé douteuse ou celle du lubrifiant moteur employé ne respectant pas les normes prescrites.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple.

Moteur essence 1.6 VTi

- l'application du programme d'entretien normal impose l'emploi impératif d'huile moteur de synthèse, respectant au minimum les normes ACEA A3 ou C2, et le contrôle régulier de son niveau, au maximum tous les 3 000 km.
- conjointement à la mise en place d'échéances d'entretien espacées, dans le cadre du programme d'entretien normal, des visites intermédiaires sont instaurées par le constructeur, à mi-échéance, soit 15 000 km ou 1 an après le dernier entretien.
- les révisions intermédiaires comprennent le contrôle des niveaux (huile moteur, liquide de refroidissement, liquide de frein, lave-glace, batterie) mais également ceux de l'état des plaquettes de freins et du filtre à air d'habitacle.
- les révisions intermédiaires ne sont pas signalées pas l'indicateur de maintenance.

Conditions normales	Conditions sévères
Opérations de base :	
30 000 – 90 000 – 150 000 – 210 000 km	20 000 – 60 000 – 100 000 – 140 000 – 180 000 – 220 000 km
Vidange / échange : - remplacement du filtre à air d'habitacle - huile moteur - filtre à huile	
Niveaux de remplissage : - liquide de lave-vitres - batterie avec bouchons démontables - liquide de frein - liquide de refroidissement	
Contrôles : - étanchéité, état des tuyauteries et carters (moteur - boîte de vitesse) - état des gaines, rotules, pivots de direction, transmissions et crémaillère - hauteur de la pédale d'embrayage ou dispositif de rattrapage automatique - état et tension de la courroie d'accessoires - état des balais essuie-vitres - feux d'éclairage et signalisation - usure plaquettes de frein - état et pression des pneus y compris roue de secours - frein de parking - étanchéité et état des circuits hydrauliques - état des protections en caoutchouc - avertisseur sonore - état vitres, optiques, feux et rétroviseur - fonctionnement lave-vitre	
Lecture mémoire autodiagnostic et effacement éventuel (après contrôle) des défauts	
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance	
Essai routier	
Opérations supplémentaires :	
60 000 – 120 000 – 180 000 – 240 000 km	40 000 – 80 000 – 120 000 – 160 000 – 200 000 – 240 000 km
Opérations de base plus : - remplacement des bougies d'allumage - remplacement du filtre à air moteur - remplacement du filtre à carburant (uniquement en conditions sévères) - contrôle du niveau d'huile de la boîte de vitesses - étanchéité des amortisseurs - contrôle des jeux dans la direction, les trains avant et arrière - contrôle de l'opacité des fumées	
Tous les 2 ans - remplacement du liquide de frein et purge des circuits de freinage/embrayage - remplacement de la pile de la télécommande	
Tous les 15 ans - remplacement des airbags et des prétensionneurs	

Moteur diesel 1.6 HDi

- l'application du programme d'entretien normal impose l'emploi impératif d'huile moteur de synthèse, respectant au minimum les normes ACEA B3, B4 ou C2, et le contrôle régulier de son niveau, au maximum tous les 3 000 km.
- conjointement à la mise en place d'échéances d'entretien espacées, dans le cadre du programme d'entretien normal, des visites intermédiaires sont instaurées par le constructeur, à mi-échéance, soit 10 000 km (1.6 HDi) ou 1 an après le dernier entretien.
- les révisions intermédiaires comprennent le contrôle des niveaux (huile moteur, liquide de refroidissement, liquide de frein, lave-glace, batterie) mais également ceux de l'état des plaquettes de freins et du filtre à air d'habitacle puis la purge en eau du filtre à combustible.
- les révisions intermédiaires ne sont pas signalées pas l'indicateur de maintenance.

Conditions normales	Conditions sévères
Opérations de base :	
20 000 – 40 000 – 80 000 – 100 000 – 140 000 – 160 000 – 200 000 – 220 000 km	15 000 – 30 000 – 60 000 – 75 000 – 105 000 – 120 000 – 150 000 – 165 000 – 195 000 – 205 000 km
Vidange / échange : - huile moteur - filtre à huile - filtre à air d'habitacle - purge en eau du filtre à gazole - filtre à air moteur (uniquement en conditions sévères)	
Niveaux de remplissage : - huile assistance de direction - liquide de lave-vitres - batterie avec bouchons démontables - liquide de frein - liquide de refroidissement	
Contrôles : - étanchéité, état des tuyauteries et carters (moteur - boîte de vitesse) - état des gaines, rotules, pivots de direction, transmissions et crémaillère - hauteur de la pédale d'embrayage ou dispositif de rattrapage automatique - état et tension de la courroie d'accessoires - état des balais essuie-vitres - feux d'éclairage et signalisation - usure plaquettes de frein - état et pression des pneus y compris roue de secours - frein de parking - étanchéité et état des circuits hydrauliques - état des protections en caoutchouc - avertisseur sonore - état vitres, optiques, feux et rétroviseur - fonctionnement lave-vitres	
Lecture mémoire autodiagnostic et effacement éventuel (après contrôle) des défauts	
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance	
Essai routier	
Opérations supplémentaires :	
60 000 – 120 000 – 180 000 – 240 000 km	45 000 – 90 000 – 135 000 – 180 000 – 225 000 km
Opérations de base plus : - remplacement du filtre à air moteur - remplacement du filtre à combustible - contrôle du niveau d'huile de la boîte de vitesses - étanchéité des amortisseurs - contrôle des jeux dans la direction, les trains avant et arrière - contrôle de l'opacité des fumées	
Tous les 120 000 km - remplissage de l'additif du filtre à particules (éolys 176)	
Tous les 180 000 km - remplacement du filtre à particules	
Tous les 240 000 km ou 10 ans	Tous les 180 000 km ou 10 ans
- remplacement de la courroie de distribution	
Tous les 2 ans	
- remplacement du liquide de frein et purge des circuits de freinage/embrayage - remplacement de la pile de la télécommande	
Tous les 15 ans	

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

